

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME | note explicative

Demande de permis d'urbanisme pour la rénovation d'une maison unifamiliale

Mme Valentina Corbucci et Mr Frederik Bordon

Situation existante

Il s'agit d'une maison unifamiliale mitoyenne comprenant 4 niveaux (rez-de-chaussée + bel-étage + 1 étage + combles).

La largeur de la façade côté rue est de $\pm 7\text{m}$ depuis l'axe mitoyen et sa profondeur est de $\pm 10\text{m}$.

La façade avant est orientée Nord-Ouest.

- Le rez-de-chaussée est composé d'un grand garage, d'un hall d'entrée, d'une cave, d'une buanderie et d'un espace chaufferie.
- Le bel-étage est composé d'un espace de séjour, d'une cuisine, d'une toilette et d'une cage d'escalier.
- Le premier étage comprend trois chambres, une salle de douche et une salle de bain accessible depuis la chambre parentale.
- Le grenier n'est pas aménagé et est accessible depuis une trappe.

Les renseignements urbanistiques délivrés nous indiquent que certains châssis ont été remplacés par des menuiseries non conformes.

Situation projetée

Le programme est de rénover et réaménager la maison afin de répondre au mieux à une utilisation familiale actuelle.

Les travaux envisagés sont repris ci-dessous.

- Au rez-de-chaussée, le projet prévoit de rajouter une toilette.
- Au bel-étage, nous prévoyons d'agrandir la cuisine (en supprimant la toilette) et de l'ouvrir sur le séjour. Le projet prévoit de supprimer la petite fenêtre de l'ancienne toilette, au profit d'une cuisine plus ergonomique.
- Au premier étage la salle de douche et la salle de bain sont transformées en une grande salle de bain. Une nouvelle volée d'escalier est installée au-dessus des escaliers existants pour accéder au grenier. La fenêtre de la toilette sera rouverte.
- Le grenier est aménagé en une grande chambre parentale, une salle de douche et un espace technique. La fenêtre du palier est agrandie afin d'éclairer plus généreusement la cage d'escalier. Le reste de l'étage sera éclairé par la mise en place de fenêtres de toit.
- La toiture sera isolée en Sarking 12cm et les menuiseries non conformes en façades seront remplacées.

Le projet répond aux normes PEB avec la mise en place d'une isolation en toiture et une ventilation mécanique simple flux.